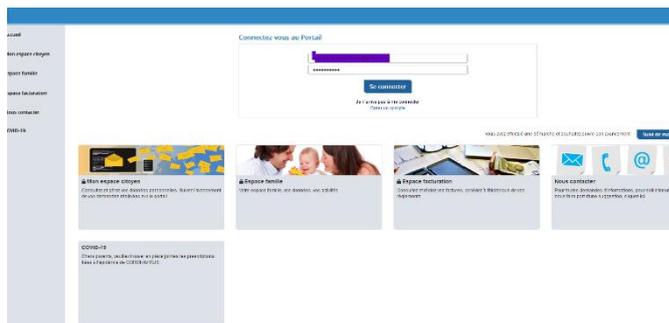


Mise en place du prélèvement automatique pour les factures cantine et/ou garderie

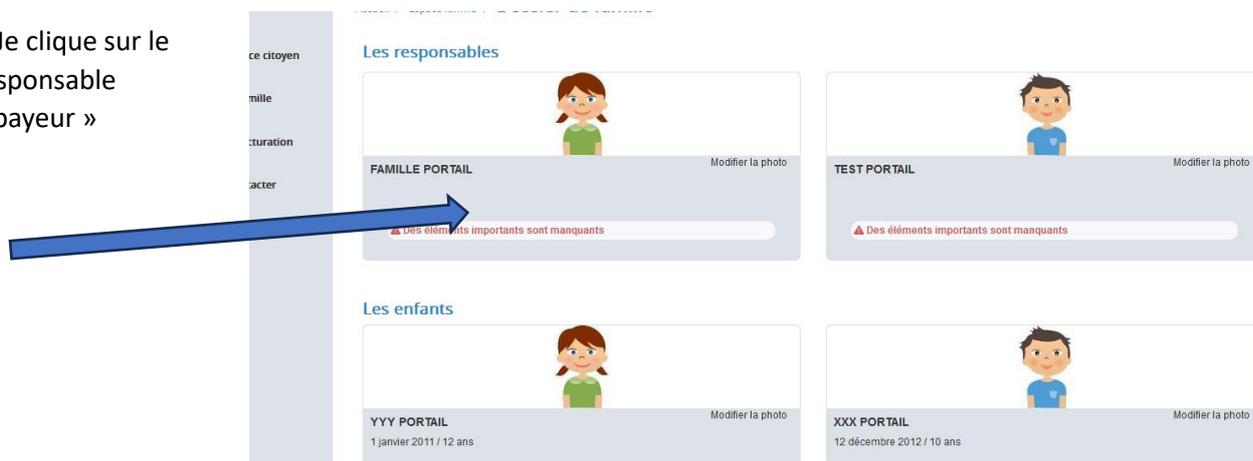
1-Je me connecte sur mon espace citoyen via ce lien :<https://portail.berger-levrault.fr/18607/accueil> ou directement depuis le site mairiedesamoens.fr/ onglet « portail citoyen »



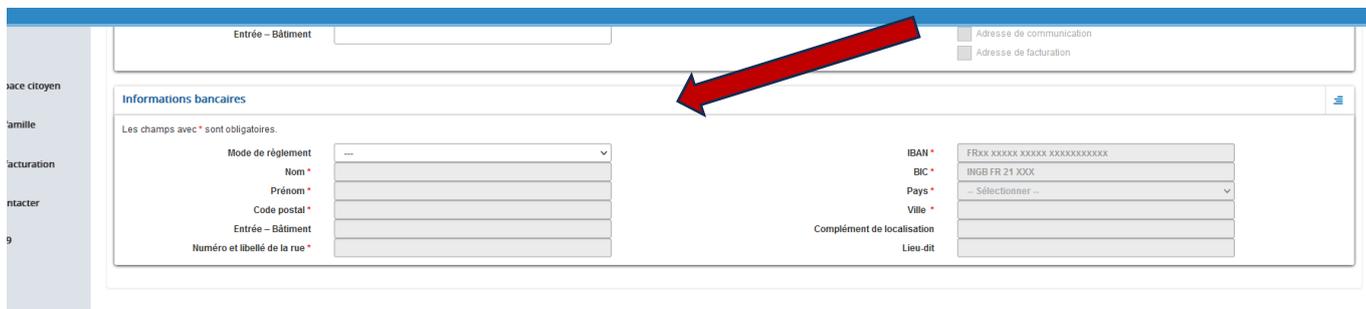
2-Je sélectionne « DOSSIER DE FAMILLE »



3-Je clique sur le responsable « payeur »



4- Je complète avec mes coordonnées bancaires dans la case « INFORMATIONS BANCAIRES » et je VALIDE



Attention, une fois cette étape réalisée, vous recevrez un mandat SEPA à dater, signer et à nous retourner rapidement. Un mail de confirmation vous sera adressé lorsque le prélèvement sera mis en place.

SANS CE DOCUMENT, AUCUN PRÉLÈVEMENT NE POURRA ÊTRE EFFECTUÉ